

Nicolas Hulot présente le Plan biodiversité à l'occasion du premier comité interministériel pour la biodiversité

Le Mercredi 4 juillet 2018

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/nicolas-hulot-presente-plan-biodiversite-loccasion-du-premier-comite-interministeriel-biodiversite>

Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire a présenté aujourd'hui le Plan biodiversité, lors du premier comité interministériel présidé par le Premier ministre. Cette réunion marque un changement d'échelle dans la politique de protection de la nature, et fait de la lutte contre l'érosion de la biodiversité une priorité de l'action du gouvernement au même titre que la lutte contre le changement climatique.

« Nous avons besoin d'une alliance avec la nature, car l'érosion de la biodiversité est un poison lent. Ce plan marque le coup d'envoi d'une mobilisation sans précédent du Gouvernement et des acteurs à tous les niveaux pour combattre le déclin de nos écosystèmes. Pour répondre à ce défi de civilisation, il faut que chaque Français, chaque entreprise, chaque territoire s'engagent. L'humanité a le devoir de réparer la nature après l'avoir abîmée. Je souhaite que ce plan marque le début de la reconquête de la biodiversité, dans les territoires et avec les citoyens, car c'est notre bien commun » Nicolas Hulot.

Ce plan est articulé autour de 6 axes thématiques pour

- reconquérir la biodiversité dans les territoires ;
- construire une économie sans pollution et à faible impact pour la biodiversité ;
- protéger et restaurer la nature dans toutes ses composantes ;
- développer une feuille de route européenne et internationale ambitieuse pour la biodiversité ;
- connaître, éduquer, former ;
- améliorer l'efficacité des politiques de biodiversité.

Parmi les 90 actions du plan :

- nous viserons zéro plastique rejeté dans l'océan d'ici à 2025 : nous soutiendrons l'interdiction au niveau national des pailles et des mélangeurs à usage unique dès 2020, et soutiendrons au niveau européen l'interdiction des 12 produits plastiques à usage unique les plus fréquemment retrouvés sur le littoral et en mer.
- des actions fortes pour lutter contre l'étalement urbain : nous définirons en concertation avec les parties prenantes la date à laquelle viser « zéro artificialisation nette ». Toute construction de nouveau parking devra être perméable afin de favoriser l'infiltration des eaux dans le sol et lutter contre les inondations.
- 150 M€ seront mobilisés d'ici 2021 pour rémunérer les agriculteurs pour la mise en place d'action de protection de la biodiversité (couverture de sols, plantation de haies, préservation des prairies et des zones humides...)

- un 11ème parc national des forêts entre Champagne et Bourgogne sera créé l'année prochaine

Nous mettrons en place un programme d'actions pour la protection des cétacés en mer. Nous déploierons un réseau de 500 aires protégées éducatives, marines et terrestres. **Pour la réalisation des mesures du plan, le ministère de la Transition écologique et solidaire va mobiliser 600 Millions d'euros sur 4 ans**, pour déployer des actions permettant de changer d'échelle dans les territoires et avec l'ensemble des acteurs.

Le suivi du plan sera assuré par un comité de pilotage interministériel et associera l'ensemble des parties prenantes à travers le Conseil National de la Biodiversité. Le Gouvernement publiera régulièrement des indicateurs et des cartes permettant un suivi précis de l'état de la biodiversité et des pressions qui pèsent sur elles, afin que chaque acteur puisse disposer d'informations fiables et actualisées pour suivre les résultats de notre engagement.

Pour mobiliser la société française dans son ensemble, un Agenda de l'action pour la biodiversité sera lancé dès la rentrée. Il mobilisera l'ensemble des acteurs : collectivités, entreprises et acteurs de la société civile seront incités à prendre des engagements ambitieux et concrets.

Le plan biodiversité permettra à la France d'appuyer, par ses efforts nationaux et un accompagnement européen, l'adoption d'un cadre international ambitieux pour la reconquête et la protection de la biodiversité lors de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique en 2020 en Chine.

« Devant l'urgence, nous devons faire cesser les abus sur la nature. C'est souvent quand nous sommes au pied du mur que ce qui n'était pas possible hier le devient. Je compte donc sur chacun d'entre nous » Nicolas Hulot.

- **Téléchargez le Plan biodiversité (pdf - 857.36 Ko)**
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.07.04_PlanBiodiversite.pdf
- **Téléchargez le dossier de presse sur le Plan biodiversité (pdf - 4.66 Mo)**
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.07.04_DP_Presentation_PlanBiodiversite.pdf
- **Téléchargez le document « Il est plus que temps d'agir » (pdf - 642.62 Ko)**
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.07.04_Document_Ilestplusquetempsdagir.pdf
- **Téléchargez le document « La biodiversité s'explique » (pdf - 4.45 Mo)**
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.07.04_Document_LaBiodiversitesexplique.pdf